

Comparons à présent combien vous retireriez de chacun des comptes et contrats :

	1. PEA	2. CTO	3. Assurance-vie
Montant accumulé sans frais	292 963 €	292 963 €	292 963 €
Impact des frais	-2 945 €	-2 945 €	-6 741 €
Montant à l'arrivée	290 018 €	290 018 €	286 222 €
Gains imposables	38 018 €	38 018 €	34 222 €
Impôts (IR + PS)	7 071,30 €	11 937,60 €	8 293,20 €
Montant net d'impôts	282 946,70 €	278 905,35 €	277 928,80 €

Notre étude comparative révèle que les différents frais prélevés au sein d'un contrat d'assurance-vie capturent une part importante des gains générés par les placements. En comparaison avec une simulation réalisée sans frais, l'impact des frais est de :

- 16 % au sein d'un contrat d'assurance-vie (-6 741 €) ;
- 7 % au sein d'un compte-titres ordinaire (-2 945 €).

Par ailleurs, la fiscalité de l'assurance-vie (abattement annuel + taux d'impôt sur le revenu allégé) ne compense pas le manque à gagner causé par les frais pendant toute la durée de l'investissement :

- assurance-vie : 277 928,80 € retirés après impôts ;
- compte-titres ordinaire : 278 905,35 € retirés après impôts ;
- différence de 976,55 € (278 905,35 - 277 928,80) en faveur du CTO.

Pour finir, un contrat d'assurance-vie propose un choix d'unités de compte (fonds d'investissement) restreint. L'offre du contrat BoursVie se limite à 41 ETF différents. De son côté, l'offre du contrat Linxea Spirit 2 comporte 316 ETF.

À la différence de l'assurance-vie, un compte-titres ordinaire vous permet d'investir dans n'importe quel ETF. Certains ETF dans lesquels vous pouvez investir avec un CTO prélèvent des frais de gestion bien inférieurs à ceux disponibles au sein d'un contrat d'assurance-vie.

Au sein d'un CTO, vous avez la possibilité d'investir dans des ETF avec des frais de gestion annuels allant jusqu'à 0,03 %. Ainsi, même si la fiscalité d'un CTO est plus élevée que celle d'une assurance-vie, vous pourriez accumuler une plus grande somme en réduisant significativement vos frais.